ACV
EXCELLENCE IN HOT WATER

Ilea Solo

Chaudière murale domestique

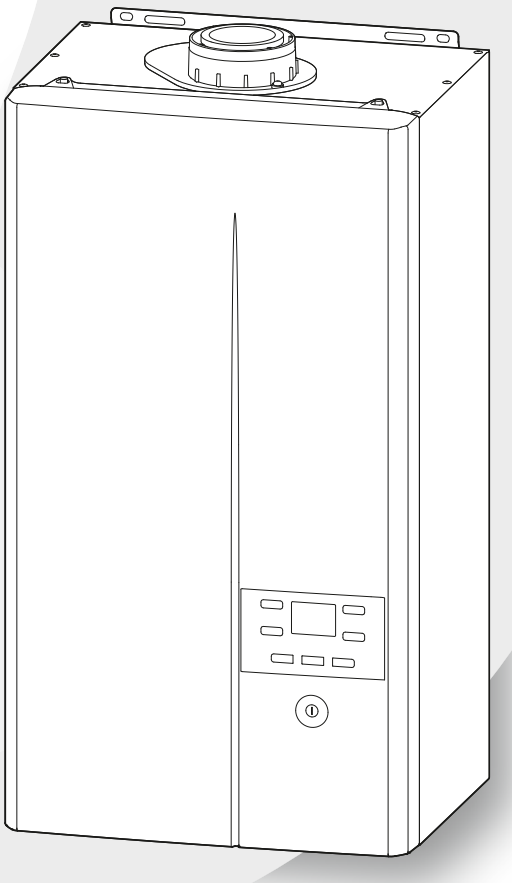

UTILISATION

Instructions pour l'utilisateur et l'installateur

U0661952_2045_FR_30 - 14/09/2021

FR

Sommaire

Consignes de sécurité 3

Présentation de l'appareil 4

Affichage de base sur l'interface utilisateur 4
Description du tableau de contrôle 5
Description de l'affichage. 5

Conduite de l'installation 6

Première mise en service 6
Veille 6
Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink 105 ou 128 6
Fonctionnement chauffage - chaudière SANS sonde d'ambiance ou avec thermostat d'ambiance 7
Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink A59 8
Fonctionnement ECS 10
Réglage de l'heure 12
Réglage de la date 13

Menu régulation 14

Généralités 14
Liste des paramètres. 14
Affichage d'informations 17
Messages d'erreur. 18

Entretien 19

Contrôles réguliers 19
Fin de vie de l'appareil 19

Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel qualifié selon les recommandations de la notice d'installation.

Cet appareil est destiné à être raccordé de façon permanente au réseau d'alimentation en eau.

En cas d'odeur de gaz : ne pas fumer ; éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques…) ; aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un professionnel habilité.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Cet appareil peut servir à produire de l'eau chaude : dans ce cas, il doit être branché à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, selon ses performances et sa puissance.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection. Ne pas modifier l'alimentation électrique.

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne rien poser sur la chaudière. Ne mettre aucune source de chaleur sous l'appareil (et sous les éventuels accessoires de régulation : sondes d'ambiance, thermostat...).

Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

En cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.

Entretien

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter la façade peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses. Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil. Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide. Utiliser uniquement des produits d'entretien ménagers courants (liquide vaisselle dilué... Les produits de nettoyage agressifs ou les solvants sont interdits).

Les dispositifs de sécurité ou de réglage automatique des appareils ne doivent pas, pendant toute la durée de vie de la chaudière, être modifiés sauf par le constructeur.

Ne pas tirer ou tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

Présentation de l'appareil

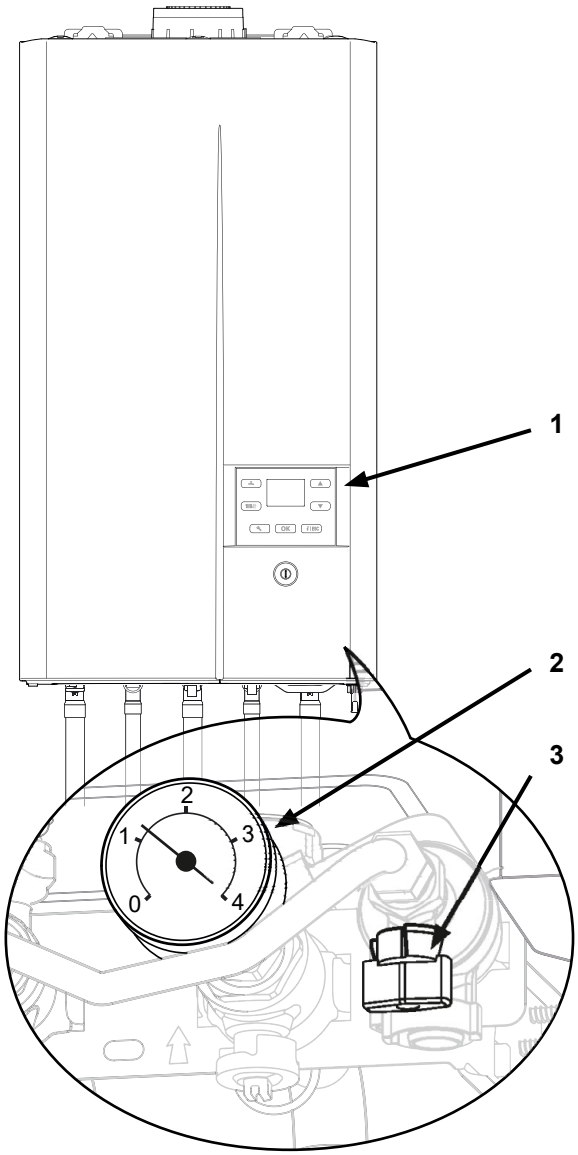

1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)
3. Robinet du disconnecteur

fig. 1 - Chaudière

▶ Affichage de base sur l'interface utilisateur

L'affichage de base de l'interface utilisateur informe de l'activité principale en cours de la chaudière.

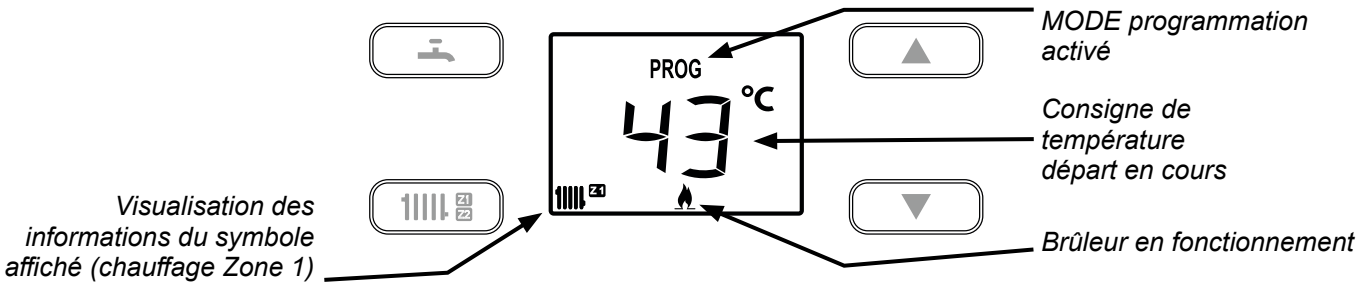

fig. 2 - Interface utilisateur (exemple d'affichage de base)

▶ Description du tableau de contrôle

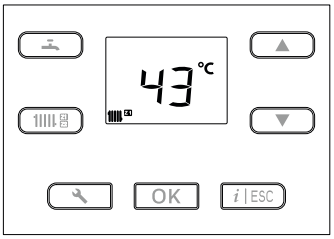

	Fonctions
1111 Z1 Z2	• Affichage de l'état **chauffage zone 1** (2ème appui : affichage de l'état **chauffage zone 2**). • Réglage du mode **OFF** (arrêt) : 1 appui court + 1 appui 3 secondes.
	• Affichage de l'état **ECS**. • Réglage du mode **OFF** (arrêt) : 1 appui court + 1 appui 3 secondes.
▲ ▼	• Réglage des consignes de la fonction sélectionnée. • Réglage des valeurs modifiables (après un appui sur **OK** pour valider). • Défilement des lignes de paramètre et d'information.
i | ESC	• Accès au menu "**informations**" : l'icône apparaît. *i* • **Sortie** du menu en cours de consultation. • **Annulation** d'une modification en cours.
	• **Paramétrage** Accès au niveau **utilisateur** - appui court : Affichage du paramétrage **N°** Liste des paramètres **N° XX** : *page 14.*
OK	• **OK** Validation (Réglage, Consigne). • Réglage de l'état **Veille** (appui long > 5s). • Reset erreur (1 impulsion).
	• Interrupteur **marche /arrêt**.

▶ Description de l'affichage.

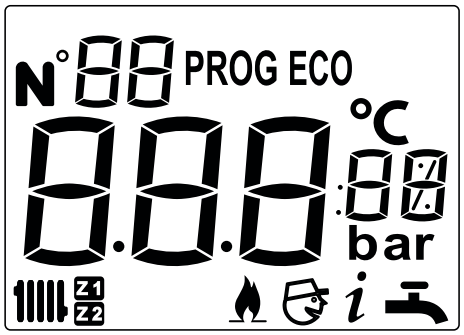

Symboles		*Définitions*
1111 Z1 Z2		**Usage Chauffage** (référence au circuit concerné Z1 ou Z2).
		Usage ECS
		Brûleur en fonctionnement
		Veille
En chauffage	PROG	Avec Navilink 105 / 128 : **Fonctionnement régulé** selon le Navilink. Avec Navilink A59 : **Fonctionnement confort** (selon programmes horaires).
En chauffage	PROG ECO	Avec Navilink A59 : **Fonctionnement ECO** (selon programmes horaires).
En ECS	PROG	Fonctionnement confort (selon programmes horaires).
En ECS	PROG ECO	**Fonctionnement ECO** (selon programmes horaires).
	OFF	L'usage concerné est en mode arrêt (zone 1 / 2 - ECS).
	i	Lecture information
	N° XX	Accès aux paramètres **Utilisateur**
	N° XX	Accès aux paramètres **Installateur**

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

Conduite de l'installation

▶ Première mise en service

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la chaudière.

S'assurer qu'au moins un radiateur soit ouvert en permanence.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante.

Pression d'eau :		
1 bar	1.3 bar	1.6 bar
Logement sur un seul niveau	Logement avec un étage	Logement avec deux étages

La pression est variable selon la différence de niveau entre la chaudière et l'installation chauffage.

▶ Veille

L'utilisation de l'état veille permet :

- de conserver les sécurités liées à l'appareil,
- de maintenir le hors-gel de l'appareil,
- mais n'assure pas le hors gel des pièces d'habitation.

Sur la chaudière : Appuyer sur la touche OK pendant 5 secondes.

Pour quitter l'état Veille, appuyer sur la touche ou .

Les paramètres à régler sont décrits dans le chapitre Menu régulation *page 14*.

Affichage de base — *Appui* → *Affichage niveau utilisateur* N°XX → *Choix du paramètre* ▲ ▼ → *Validation* OK → *Choix de la valeur* ▲ ▼ → *Validation* OK → *Retour affichage de base* i ESC

▶ Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink 105 ou 128

105 / 128

▼ Modifier la consigne température départ

Se référer à la notice du Navilink.

▼ Absence prolongée

En cas d'absence prolongée, la gestion éventuelle du mode absence n'est possible que sur la sonde ou le thermostat (Se référer à la notice de l'accessoire).

▼ Programme horaire

S'assurer que sur la chaudière les paramètres **7** (et **8***) sont réglés sur **3**.

La programmation horaire n'apparaît pas sur l'interface utilisateur de la chaudière.

La programmation horaire est réglée uniquement avec la sonde d'ambiance de la zone considérée.

▶ Fonctionnement chauffage
- chaudière SANS sonde d'ambiance ou avec thermostat d'ambiance

▼ Modifier la consigne température départ

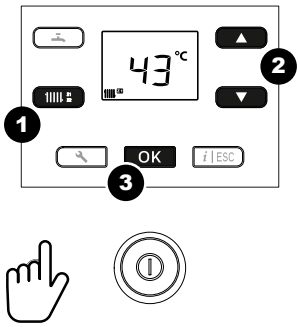

❶ - Appuyer sur la touche

❷ - Modifier la température avec la touche ▲ ou ▼.

❸ - Valider avec la touche OK.

▼ Absence prolongée

➔ En cas d'absence prolongée, deux possibilités :
- Baisser la consigne de température directement sur la chaudière (voir ci-dessus) ou
- Régler la chaudière sur OFF :

■ Pour l'ECS :

❶ - Appuyer sur la touche (appui court) ➔ s'affiche sur l'écran.

❷ - Appuyer une seconde fois sur la touche (appui long) ➔ OFF s'affiche sur l'écran.

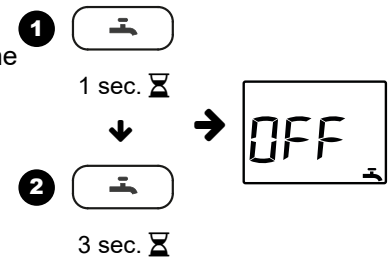

■ Pour le chauffage :

❸ - Appuyer sur la touche (appui court) ➔ Z1 ou Z2 s'affiche sur l'écran.

❹ - Appuyer une seconde fois sur la touche (appui long) ➔ OFF s'affiche sur l'écran.

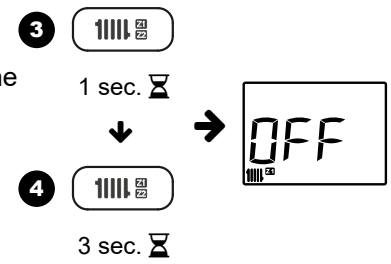

▶ Fonctionnement chauffage - chaudière AVEC Navilink A59

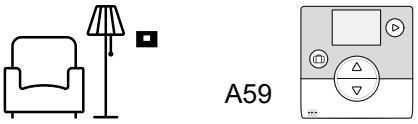

Tous les paramètres sont décrits dans le chapitre Menu régulation *page 14*.

▼ Modifier la consigne température départ

Se référer à la notice du Navilink A59

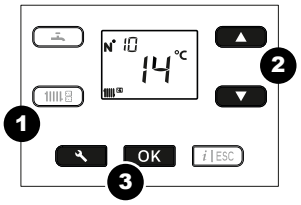

▼ Absence prolongée

En cas d'absence prolongée:

■ Pour le chauffage :

- Sur la chaudière : choisir la consigne du mode Absence* (paramètre **10**).
- Sur le Navilink A59 : activer le mode absence

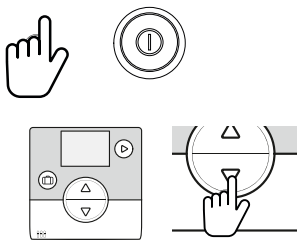

L'absence est active le jour même et se terminera à 23h59 le dernier jour.

■ Pour l'ECS :

Sur la chaudière : Régler le mode **OFF** (arrêt de l'ECS).

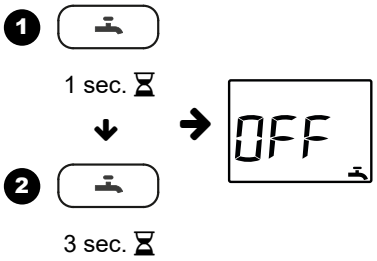

▼ Programme horaire

S'assurer que sur la chaudière les paramètres **7** (et **8***) sont réglés sur **4**.

La programmation horaire apparaît sur l'interface utilisateur de la chaudière.

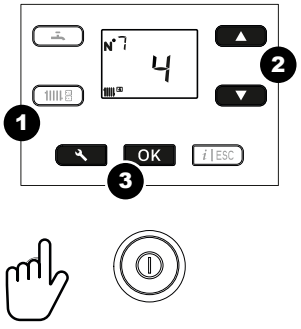

• Modifier le PROGRAMME HORAIRE chauffage

Le programme horaire** de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière :
de 6h00 à 22h00 en mode confort (de 22h00 à 6h00 en mode réduit).

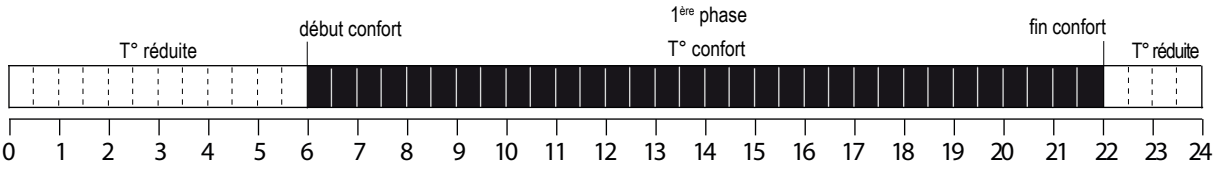

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➔ du lundi au vendredi [régler le paramètre **11** sur **8**] (voir tableau)
  - ➔➔ 3 phases [6h-8h / 11h30-13h30 et 17h-22h30] (régler les paramètres **12** à **17**, voir tableau),
  - ➔ le samedi [régler le paramètre **11** sur **6**] (voir tableau)
    - ➔➔ 2 phases [6h-8h / 11h30-22h30] (régler les paramètres **12** à **15**),
  - ➔ le dimanche
    - ➔➔ 1 phase identique au réglage par défaut [6h-22h] (pas de réglage à effectuer).
- Sur l'interface utilisateur :
  - ➔ Appuyer sur le bouton [🔧] pour atteindre le menu "utilisateur" : **N°XX** s'affiche.

Sélection du N° de ligne	*Réglages*
▲ ▼ N°11 OK	▲ ▼ Choisir le (ou les) jour(s) : **1** : Lundi, **2** : Mardi, **3** : Mercredi, **4** : Jeudi, **5** : Vendredi, **6** : Samedi, **7** : Dimanche **10** : Lun-Dim, **8** : Lun-Ven, **9** : Sam-Dim, Ex : 8 (du lundi au vendredi) OK
▲ ▼ N°12 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 1ère phase** de chauffe. Ex : 6:00 OK
▲ ▼ N°13 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 1ère phase** de chauffe. Ex : 8:00 OK
▲ ▼ N°14 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 2e phase** de chauffe. Ex : 11:30 OK
▲ ▼ N°15 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 2e phase** de chauffe. Ex : 13:30 OK
▲ ▼ N°16 OK	▲ ▼ début confort : Heure de mise en **marche de la 3e phase** de chauffe. Ex : 17:00 OK
▲ ▼ N°17 OK	▲ ▼ fin confort : Heure de mise en **arrêt de la 3e phase** de chauffe. Ex : 22:30 OK

ou
- Continuer la programmation pour un autre jour (N° **11**)...
- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche [i | ESC]

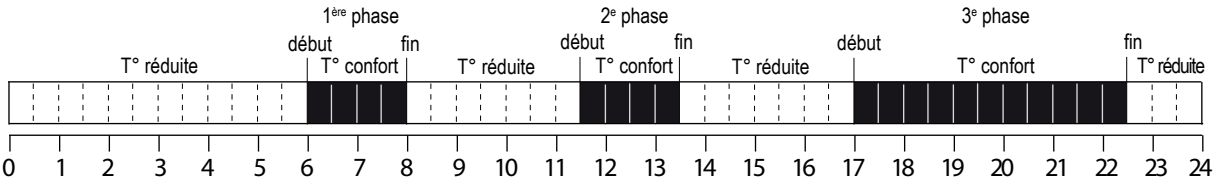

• Utiliser la même procédure pour la programmation horaire :**

- de la zone 2* (Programme horaire Circuit 2) N° **18** à **24**,
- de l'eau chaude sanitaire (Programme horaire ECS) N° **25** à **29** voir *page 11*),

** Option.* *** Pour que le programme horaire fonctionne correctement, il est nécessaire de régler l'heure et la date.*

▶ Fonctionnement ECS

Il existe deux types de fonctionnement des ballons sanitaires (avec sonde de température ou avec thermostat).
L'affichage sur l'interface utilisateur et les réglages sont différents selon l'un ou l'autre type.
Pour connaître le type de fonctionnement du ballon, demander à l'installateur.

▼ Fonctionnement ECS - ballon sanitaire avec sonde

Ex. : Mode PROG, phase ECO

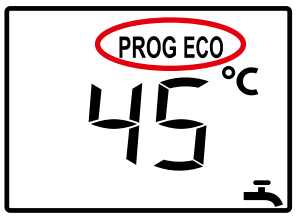

En Mode PROG, la consigne* alterne selon le programme horaire (**ECO** ou **confort**).

Ex. : Mode permanent

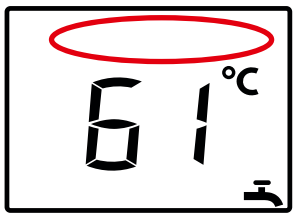

En Mode permanent, aucun icone ne s'affiche en haut de l'écran.

***** Dans tous les cas, la consigne affichée est la consigne confort.

Symboles		*Définitions*
En ECS	PROG	Chauffage de l'ECS à la consigne **confort selon le programme horaire*** (fonction "Hydro control" activée).
	PROG ECO	Chauffage de l'ECS à la consigne **ECO selon le programme horaire***

** Paramètres **Programme horaire ECS 25 à 29**.*

■ Consigne ECS

Plage de réglage de la température eau chaude sanitaire : 30 à 65 °C.
Par défaut, la consigne de température **confort** ECS est 61 °C - la consigne de température **ECO** ECS est 45 °C.
Pour la modifier utiliser les touches ▲ ou ▼ puis OK pour valider.

■ Fonction Marche forcée ECS

- Il est possible de déclencher manuellement une chauffe du ballon ECS à la consigne **confort** en utilisant la fonction **95** Marche forcée ECS sur **1** (marche).

▼ Fonctionnement ECS : ballon sanitaire avec contact sec.

Dans cette configuration, seul le mode **permanent** est disponible. Se référer à la notice fournie avec le ballon sanitaire.

■ Modifier le programme horaire ECS

Le programme horaire** par défaut est défini pour la semaine entière (du lundi au dimanche : **10**) : de 6h00 à 22h00.

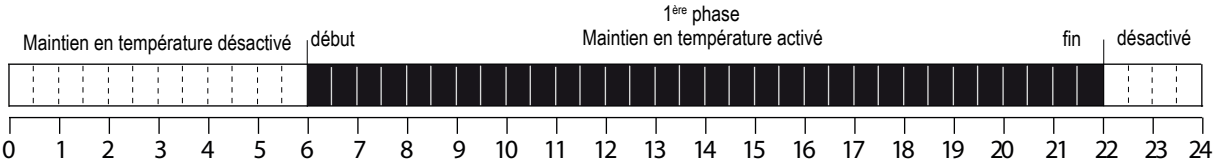

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 2 phases de chauffe ECS et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : ➔ du lundi au dimanche [paramètre **25** sur **10**] (voir tableau)

➔➔ 2 phases [6h-8h / 17h-22h] (régler les paramètres **26** à **29**, voir tableau),

➔ Appuyer sur le bouton pour atteindre le menu "utilisateur" ➔ **N°XX**.

Sélection du N° de ligne	*Réglages*
▲ ▼ N°25 OK	▲ ▼ Choisir le (ou les) jour(s) : **10** : Lun-Dim, **8** : Lun-Ven, **9** : Sam-Dim, **1** : Lundi, **2** : Mardi, **3** : Mercredi, **4** : Jeudi, **5** : Vendredi, **6** : Samedi, **7** : Dimanche Ex : 10 (du lundi au dimanche) OK
▲ ▼ N°26 OK	▲ ▼ début confort : Heure d'activation **du** maintien en température (1ère phase). Ex : 06:00 OK
▲ ▼ N°27 OK	▲ ▼ fin confort : Heure désactivation **du** maintien en température (1ère phase). Ex : 08:00 OK
▲ ▼ N°28 OK	▲ ▼ début confort : Heure d'activation **de la 2e phase**. Ex : 17:00 OK
▲ ▼ N°29 OK	▲ ▼ fin confort : Heure désactivation **de la 2e phase**. Ex : 22:00 OK

- Continuer la programmation pour un autre jour (ligne 25).

ou

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche i | ESC.

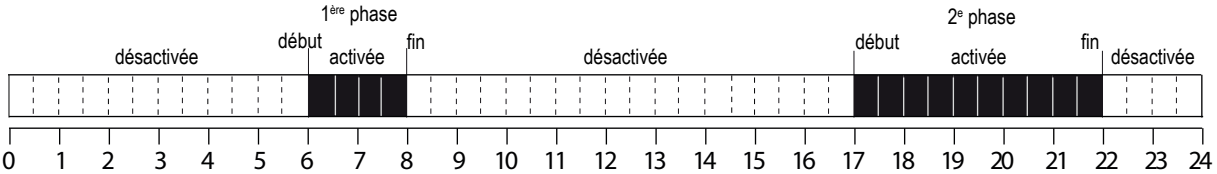

*** Pour que le programme horaire fonctionne correctement, il est nécessaire de régler l'heure et la date.*

▶ Réglage de l'heure

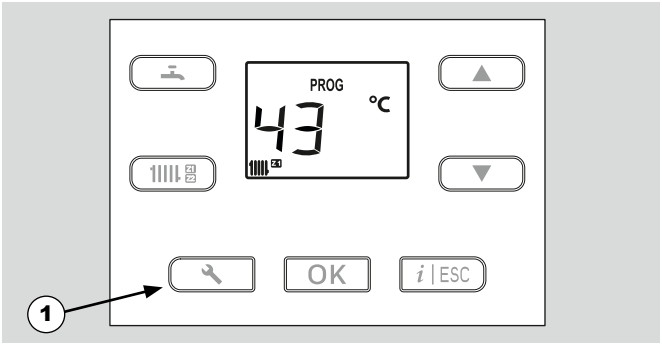

Affichage de base.

(1) - Appuyer sur [🔧]

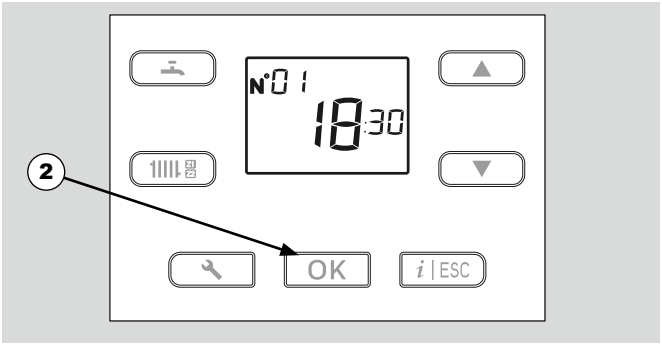

Affichage :
- **paramètre** "réglage heure" (n° 1)
- **heure** (ex. 18h30)

(2) - Appuyer sur [OK] pour modifier l'heure.

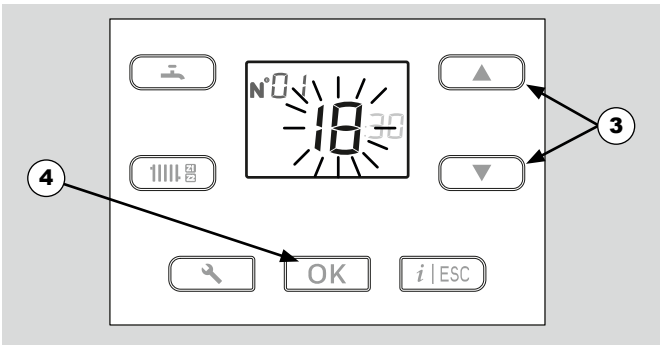

- L'affichage des **heures** clignote.

(3) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler l'heure.

(4) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.

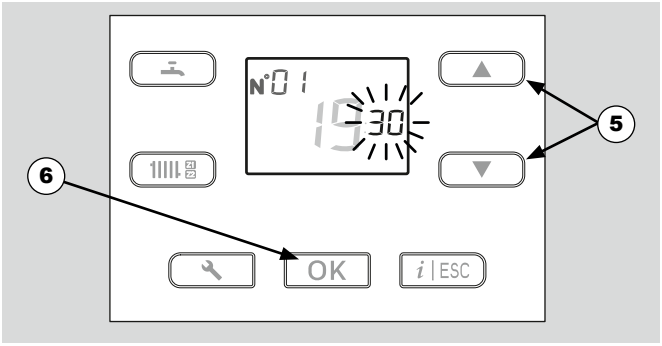

L'affichage des **minutes** clignote.

(5) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler les minutes.

(6) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.
- Les réglages sont enregistrés.

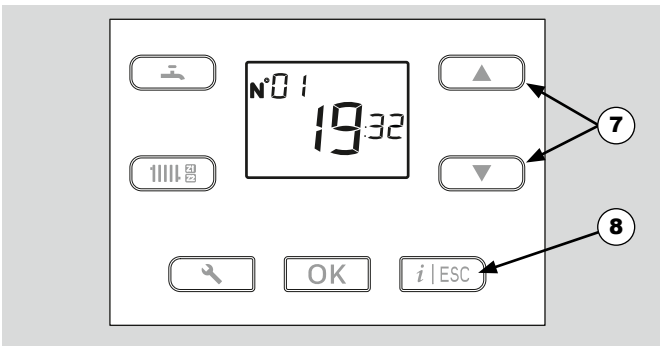

(7) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour effectuer d'autres réglages
(paramètre n°2 "Mois - Jour" et /ou paramètre n°3 "Année".

ou

(8) - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche [i | ESC]

Remarque : Il est nécessaire de régler l'heure et la date pour que programme horaire (Mode PROG) fonctionne correctement.

▶ Réglage de la date

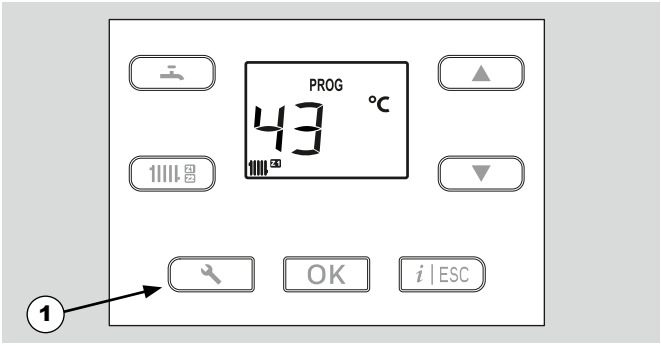

Affichage de base.

(1) - Appuyer sur [🔧]

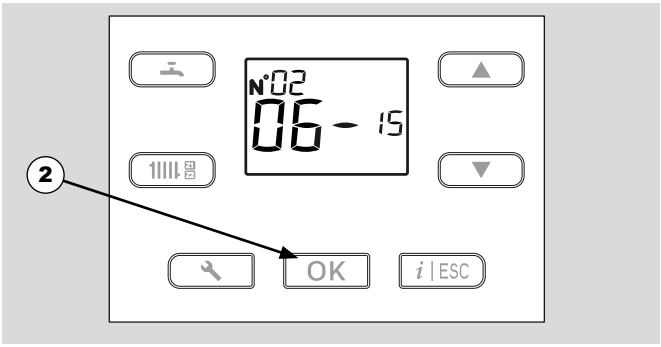

Affichage :
- **paramètre** "Mois-Jour" (n° 2)
- **date** (ex. 06-15)

(2) - Appuyer sur [OK] pour modifier la date.

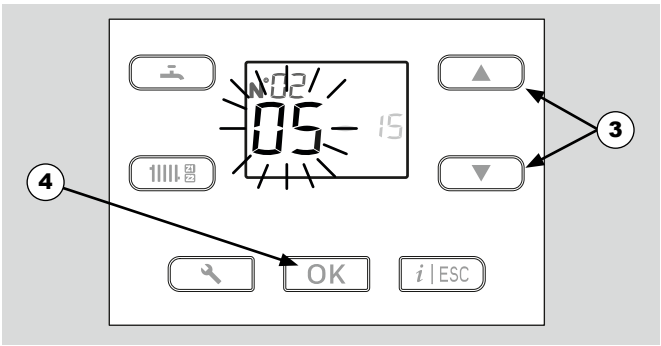

- L'affichage des mois clignote.

(3) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler le mois.

(4) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.

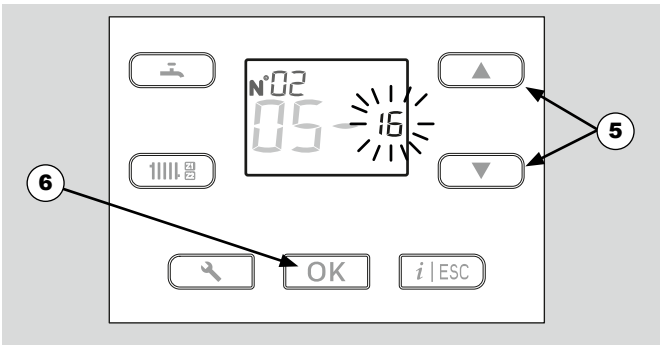

L'affichage des jours clignote.

(5) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour régler le jour.

(6) - Appuyer sur [OK] pour confirmer.
- Les réglages sont enregistrés.

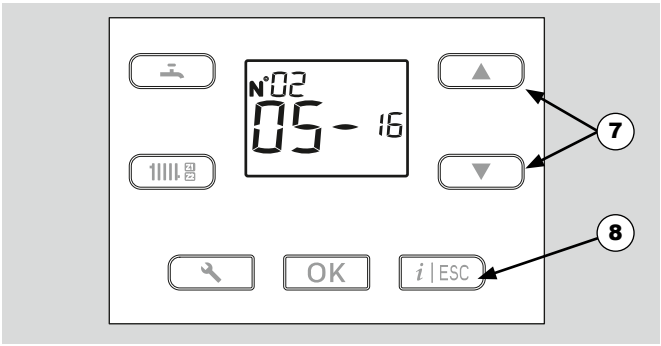

(7) - Appuyer sur le bouton [▲] ou [▼] pour effectuer d'autres réglages (Année : paramètre n°3).

ou

(8) - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche [i | ESC]

Remarque : Il est nécessaire de régler l'heure et la date pour que programme horaire (Mode PROG) fonctionne correctement.

Menu régulation

▶ Généralités

■ Seuls les paramètres accessibles au niveau :

N°XX - Utilisateur... sont décrits dans ce document.

■ Les paramètres accessibles au niveau :

- Installateur... sont décrits dans le document réservé aux professionnels.

Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de votre installateur.

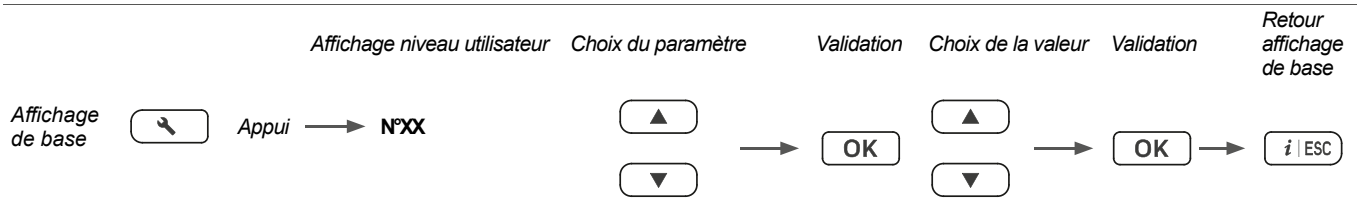

Si aucun réglage n'est effectué pendant environ 1 minute 30, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

▶ Liste des paramètres

N°	*Description du paramètre*	*Plage de réglage ou affichage*	*Réglage de base*
Réglage heure / Date			
Avec Navilink 105/128, tous les réglages d'heure et de date effectués sur le Navilink se répercutent automatiquement sur la chaudière.			
1	Heures / minutes	00:00... 23:59	**1:00**
	L'heure de la chaudière change automatiquement au passage d'heure été <=> hiver. -> A 02h00 le dernier dimanche de mars, l'heure est avancée de 1h et devient 03h00. -> A 03h00 le dernier dimanche d'octobre, l'heure est reculée de 1h et devient 02h00.		
2	Mois - Jour	1 - 1 .... 12 - 31	**MM-JJ**
3	Année	2018 ...	**AAAA**
Configuration d'installation			
7	Mode chauffage zone 1	**0** (Standby)... **3** (Marche) ... **4** (PROG)	**3**
8	Mode chauffage zone 2	**0** (Standby)... **3** (Marche) ... **4** (PROG)	**3**
Mode absence *(disponible uniquement avec Navilink A59)*			
10	Consigne de température du mode absence	5 °C... 20 °C	**13 °C**
	Réglage de la consigne de température utilisée lors du mode absence.		

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

N°	Description du paramètre	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
Programme horaire pour le chauffage, Circuit 1 *(disponible uniquement avec Navilink A59)*			
11	Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
	1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
12	1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
13	1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
14	2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
15	2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
16	3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
17	3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
Programme horaire pour le chauffage, Circuit 2 *(disponible uniquement avec Navilink A59)*			
18	Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
	1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
19	1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
20	1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
21	2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
22	2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
23	3ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
24	3ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
Programme horaire ECS			
25	Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
	1 (lundi) ; **2** (mardi) ; … ; **7** (dimanche) ; **8** (lundi à vendredi) ; **9** (samedi et dimanche) **10** (lundi à dimanche : les modifications sont appliquées toute la semaine).		
26	1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**6:00**
27	1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**22:00**
28	2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:15	**- -:- -**
29	2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	**- -:- -**
Réglage du chauffage, Circuit 1			
34	Consigne chauffage ECO zone 1	10 ... 25	**18 °C**
	Consigne chauffage Confort zone 1 → Voir ci-après N° **70** .		

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

N°	*Description du paramètre*	*Plage de réglage ou affichage*	*Réglage de base*
37	Anticipation des phases ECO et CONFORT du programme horaire (zone 1 et zone 2).	**0** (désactivée)... **1** (activée)	**0**
	Sur les zones concernées par le programme horaire, cette fonction réduit les démarrages en fin de phase Confort et préchauffe l'habitation avant une phase Confort. Le temps d'anticipation est modifiable avec les paramètres **38 (48)** et **39 (49)**.		
38	Anticipation des phases CONFORT	0... 03:00	**01:00**
39	Anticipation des phases ECO	0... 03:00	**00:30**
Réglage du chauffage, Circuit 2			
44	Consigne chauffage ECO zone 2	10 ... 25	**18 °C**
	Consigne chauffage Confort zone 2 ➔ Voir ci-dessous N° **80** .		
48	Anticipation des phases CONFORT	0... 03:00	**01:00**
49	Anticipation des phases ECO	0... 03:00	**00:30**
Chaudière			
51	Autorisation de basculement été / hiver	**0** (arrêt)... **1** (marche)	**0**
52	Changement d'état automatique selon la température extérieure (été <> hiver).	15... 30 °C	**18 °C**
	Lorsque la moyenne des températures extérieures dépasse 18 °C, le régulateur met le(s) mode(s) de chauffage sur **OFF** (par mesure d'économie).		
53	Fonction anti-légionelles	**0** (arrêt)... **1** (marche)	**0**
54	Correction sonde température extérieure	- 5... 5 °C	**0 °C**
57	Mode ECS	Avec ballon sanitaire : **0** (arrêt)... **3** (Permanent)... **4** (PROG) Avec ballon sanitaire régulé : **0** (arrêt)... **3** (Permanent)	**3**
58	Consigne ECO ECS	15... 65	**- °C**
60	Activation heure d'été	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**1**
70	Consigne chauffage Confort zone 1	10 ... 35	**20 °C**
71	Fonction Smart Adapt zone 1	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**0**
	Si l'installation est équipée de Navilink 105 ou 128 (zone 1).		
80	Consigne chauffage Confort zone 2	10 ... 35	**20 °C**
81	Fonction Smart Adapt zone 2	**0** (désactivé)... **1** (activé)	**0**
	Si l'installation est équipée de Navilink 105 ou 128 (zone 2).		
Fonctions installateur			
95	Marche forcée ECS	0 (-), 1 (Marche forcée)	**0**
	Uniquement si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire avec sonde (voir *page 35*)		

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

▶ Affichage d'informations

La touche [i ESC] permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

Le numéro d'information s'affiche en alternance avec sa valeur.

■ Liste des informations

i N°...	Désignation	Valeur...
1	Pression hydraulique.	... bar *
2	Heure et minute.	hh:mm
3	Température extérieure.	... °C *
4	Température de départ chaudière.	... °C *
5	Consigne de départ chaudière.	... °C **
6	Température de retour chaudière.	... °C *
10	État chaudière (voir tableau *"Liste des états"*).	
11	Modulation du brûleur.	... %
12	Vitesse ventilateur.	... t/mn
13	Courant d'ionisation.	... uA
14	État brûleur	
15	Température fumée.	... °C *
Circuit chauffage 1		
21	Consigne de départ circuit 1.	... °C **
22	État circuit 1 (voir tableau *"Liste des états"*).	
23	Température ambiante zone 1.	... °C *
Circuit ECS ***		
30	Température ECS (Instantanée).	... °C *
31	Consigne ECS	... °C **
32	Débit de soutirage ECS	l/min
33	État circuit ECS (voir tableau *"Liste des états"*).	
34	Position de la vanne directionnelle	
Circuit chauffage 2 ***		
40	Température de départ circuit 2.	... °C *
41	Consigne de départ circuit 2.	... °C **
42	État circuit 2 (voir tableau *"Liste des états"*).	
43	Température ambiante zone 2.	... °C *
Dernière erreur		
50	Numéro d'erreur	Er XXX
51	Heures / minutes	hh:mm
52	Mois et Jour	MM-DD
Consommation d'énergie		***Valeur...***
60	Chauff. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
61	Chauff. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
62	Chauff. - Énergie consommée cette année	... MWh
63	Chauff. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
64	ECS - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
65	ECS - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
66	ECS - Énergie consommée cette année	... MWh
67	ECS - Énergie consommée l'année dernière	... MWh

■ Liste des états

Le numéro de paramètre s'affiche en alternance avec sa valeur (ex. n° 10 / 3 = État chaudière / Chauffage : démarrage du brûleur).

i N°...	Valeur...	État chaudière.
10	0	Chaudière en attente
	1	Mode test : démarrage du brûleur
	2	Mode test : brûleur en fonctionnement
	3	Chauffage : démarrage du brûleur
	4	Chauffage : brûleur en fonctionnement
	5	Chauffage : brûleur en attente
	6	ECS : démarrage du brûleur
	7	ECS : brûleur en fonctionnement
	8	ECS : brûleur en attente
	9	ECS à l'arrêt
i N°...	**Valeur...**	**État brûleur.**
14	0	À l'arrêt
	1	En attente.
	9	En fonctionnement.
	11	Verrouillé.
i N°...	**Valeur...**	**État circuit chauffage 1 et 2.**
22 & 42	0	En attente.
	1	Mode chauffage confort.
	2	Mode chauffage ECO (réduit).
	3	Mode absence
	4	Sonde d'ambiance (Navilink 105 ou 128)
	5	Dérogation en phase confort
	6	Dérogation en phase ECO (réduit)
	7	Mode séchage de dalle
	8	Protection hors-gel active
i N°...	**Valeur...**	**État circuit ECS ***.**
33	0	En attente.
	1	Fonctionnement confort.
	2	Fonctionnement ECO (réduit).
	4	Protection hors-gel active.

* " --- " indique que le capteur associé à l'information est manquant ou défectueux.

** " --- " indique l'absence de demande pour l'usage concerné.

*** Ces informations peuvent ne pas apparaître. Elles dépendent de la configuration appareil (selon option).

▶ Messages d'erreur

▼ Erreurs de pression

En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

■ **L'afficheur alterne entre un chiffre et bAr :**

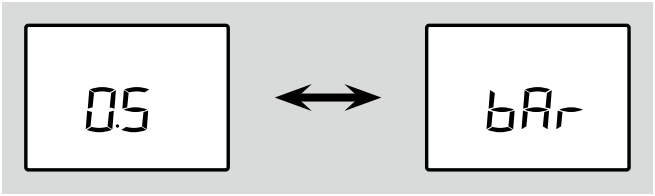

La pression hydraulique est trop basse (entre 0,7 et 0,4 bar) :

➔ Procéder à la remise en pression de l'installation (voir *fig. 5, page 19*).

Avec Navilink A59, l'erreur E59 apparait sur le Navilink.

■ **L'écran affiche l'erreur:**

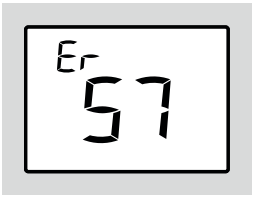

La pression hydraulique est inférieure à 0,4 :

➔ Procéder à la remise en pression de l'installation (voir *fig. 5, page 19*).

▼ Erreurs 68 ou 69

L'afficheur affiche l'erreur Er 68 ou Er 69 :

Vérifier et/ou changer les piles de la sonde d'ambiance.

Si le problème persiste, appeler votre installateur.

▼ Autres erreurs

Les défauts ou pannes sont signalés par l'afficheur. L'afficheur indique le code d'erreur "Erxxx".

Les erreurs (N° < 100) provoquent un arrêt du fonctionnement de l'appareil avec réinitialisation Automatique. L'erreur disparaît quand le problème est résolu (en cas de doute sur les raisons du dysfonctionnement ou si le problème persiste, appeler votre installateur).

Les erreurs (N° > 100) provoquent une mise en sécurité de l'appareil.

➔ **Dans ce cas, noter le code et appeler votre installateur.**

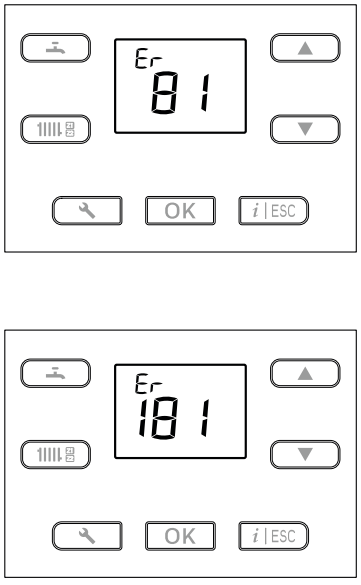

fig. 3 - Exemples d'erreurs

Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière doit être nettoyée et contrôlée 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations sont obligatoires* et doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

▶ Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur).

Pression d'eau :		
1 bar	1.3 bar	1.6 bar
Logement sur un seul niveau	Logement avec un étage	Logement avec deux étages

La pression est variable selon la différence de niveau entre la chaudière et l'installation chauffage.

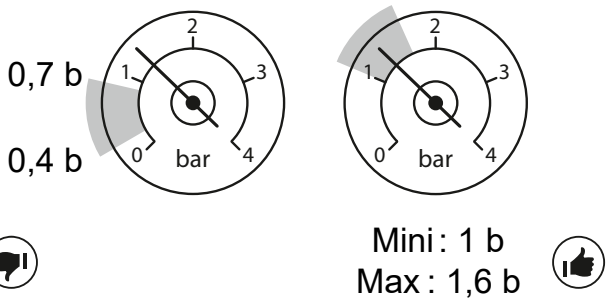

fig. 4 - Plages de pression

- Si besoin (*fig. 4*) :

Remettre le circuit de chauffage en pression en ouvrant le robinet du disconnecteur (*fig. 5*). Lorsque la pression indiquée sur le manomètre correspond à la configuration de l'installation (tableau ci-dessus), fermer le robinet.

En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

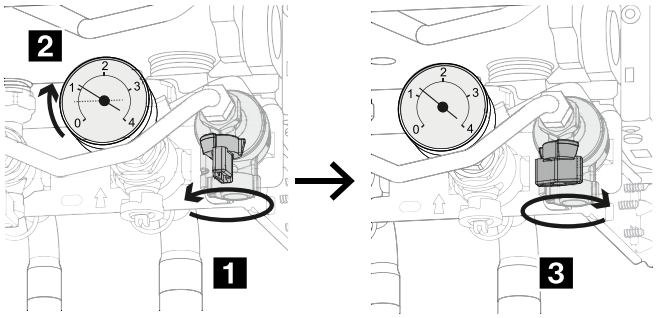

fig. 5 - Mettre en pression

▶ Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

CLAUSES DE GARANTIE

En considération des conditions ci-après mentionnées, ACV International garantit à l'installateur agréé la conformité des matériaux et matériels utilisés, ainsi que le bon fonctionnement de ses produits de chauff age central s'ils sont utilisés dans le but pour lequel ils ont été fournis. Le cas échéant, nous devons être en mesure, si besoin sur place, de nous assurer du bien-fondé de la revendication de garantie.

■ **Teneur de la garantie :**
La garantie se limite à la livraison gratuite de pièces qui, à notre appréciation, présentent, pendant la période de garantie, des défauts de matériel ou de fabrication qui ne sont pas la conséquence d'une usure normale etc. Ces pièces défectueuses doivent nous être retournées franco, avec mention du défaut ; une fois reçues, elles restent notre propriété.

1. La période de garantie des pièces est de 2 ans, à compter de la date d'installation. De la garantie sont cependant exclues les pièces suivantes : électrode d'allumage, d'ionisation, fusible de verre, thermocouple et purgeur d'air.
2. La période de garantie pour l'étanchéité de l'échangeur de chaleur de l'appareil est de 5 ans, étant entendu que si, à notre appréciation, les fuites ne sont pas réparables sur place pour cause de corrosion, nous ne livrons que cette partie de la chaudière.
3. La garantie devient caduque s'il est établi que les défauts, les dommages ou l'usure excessive sont imputables à une manipulation impropre, à des travaux de réparation, de réglage, d'installation ou d'entretien eff ectués par des installateurs non agréés ou à des substances contenant des agents chimiques agressifs (entre autres, résidus de bombes aérosol) et autres substances nocives.
4. La garantie devient caduque si les conduites et raccords de l'installation peuvent causer une diff usion de l'oxygène ou si le défaut est la conséquence d'un entartrage (nocif pour l'appareil et l'installation). Les dommages superficiels ainsi que les dommages dus au transport ne sont pas couverts par la garantie. Le droit de garantie devient caduque s'il n'est pas possible de prouver que la chaudière CC et les radiateurs CC n'ont pas été, après leur mise en service, sujets au moins 1 fois par an à un entretien par un installateur agréé par la compagnie de gaz. Les instructions d'installation et d'utilisation que nous fournissons pour les appareils et radiateurs en question doivent être observées dans leur ensemble.
5. La responsabilité contractuelle du fabricant se limite expressément au respect des obligations de garantie visées dans cet article. Toute réclamation de réparation de préjudice est exclue sauf si, en l'espèce, les obligations de garantie n'ont pas été observées En considération des conditions juridiquement impératives en matière de responsabilité (du fait du produit), aucun droit ne peut être puisé d'une immobilisation ou de dommage indirect, de préjudice patrimonial pur ou autre préjudice quel qu'il soit, susceptibles de découler de défauts au niveau des matériels fournis ou de travaux exécutés par le fabricant.
6. Si l'entreprise de l'installateur cesse avant l'écoulement de la période de garantie, l'utilisateur put se prévaloir de nos obligations de garantie à l'encontre de l'installateur.
7. A toutes les livraisons s'appliquent les conditions de garantie de l'importateur, à savoir ACV International.

Groupe Atlantic Belgium
Oude Vijverweg, 6
B-1653 Dworp
Belgium
belgium.service@acv.com
www.acv.com